



PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

La commune de **Bassevelle** couvre une superficie de 1746 ha qui s'étendent entre la vallée de la Marne au nord et celle du Petit-Morin au sud.

C'est un site de plateau appartenant à la Brie laitière, très peu boisé, dont l'altitude varie entre 180 m et 200 m. (le clocher de l'église, qui culmine à 27 mètres au point géodésique de 202 m est le point bâti le plus élevé de Seine et Marne)

Mais à la limite avec Bussières, en direction d'Orly sur Morin, la profonde vallée boisée du ru de la Fonderie descend jusqu'à 105 m d'altitude.

Bassevelle compte 355 habitants (recensement 2013) qu'on appelle des Bassevellois et des Bassevelloises. Ils se répartissent dans 23 lieux-dits situés au nord et au sud de la route départementale 407, à l'est et à l'ouest de la route départementale 55.

Bassevelle (n°INSEE : 77024) dépend :

- de la région Île-de-France
- du département de Seine-et-Marne
- de l'arrondissement de Meaux
- du canton de La Ferté sous Jouarre
- de la communauté de communes du Pays fertois

La commune de Bassevelle est entourée par les communes de:

- Bussières (canton de La Ferté sous Jouarre, Seine-et-Marne)
- Hondevilliers, Sablonnières, Boitron et Orly sur Morin (canton de Rebais, Seine-et-Marne)
- Charly, Pavant et Nogent l'Artaud (canton de Charly, Aisne)

LES ORIGINES DE BASSEVELLE

Bassevelle et son passé par Bernard RICHARD.

Certains auteurs veulent tirer l'étymologie de Bassevelle du latin : bassa-villa ou Petit-Bassevelle (un des 23 lieux-dits). Dans les archives datant de plus de 300 ans on le trouve écrit également : bassuel ou bazuel ; baz signifiant source et en vieux patois veut dire butte.

La procession traditionnelle de la « fête des moissons », en 1943. Depuis 2002, cette fête est

à nouveau célébrée tous les trois ans dans la commune. Elle fait l'objet de toutes sortes de démonstrations et d'expositions du passé.

UN PEU D'HISTOIRE D'APRÈS UN RÉCIT DE L'AMICALE LAÏQUE » BALADE AUTOUR D'UN CLOCHER » :

Un peu après le partage de 843, Charles II le Chauve, donna par charte en date de 858 la terre de Bassevelle à l'abbaye Notre-Dame de Soissons (pour satisfaire sa fille Rothilde qui se retira dans la dite abbaye après son veuvage). Les populations franques, sans exceptions étaient païennes ; les premières églises en bois n'apparurent qu'après 925. La charte de Bacevel date de 1186. En 1346, il y eut la peste de Florence, ou peste noire : la population étant réduite ne pouvait plus assurer l'entretien du territoire. Aussi l'abbesse de Soissons, Elisabeth de Châtillon, céda la grande partie du territoire de Bassevelle au vicomte de Paris le 7 avril 1347. Le territoire concerné comprenait ce qui est aujourd'hui Bassevelle l'Eglise, Fromentières, Salnove et les Groseillers. Il y eut donc partage des coutumes jusqu'à la Révolution.

L'église de Bassevelle était à l'origine la Grange aux Dimes du monastère qui se trouvait en face. La population de Bassevelle était devenue protestante dès le début à la Réforme. Le temple protestant s'installa dans la petite église gothique qui se trouvait au Petit Bassevelle, maison d'habitation actuelle » Lesage « . Le cimetière protestant se trouvait de l'autre côté de la rue et les dernières tombes subsistèrent jusqu'en 1820.

En 1591, les ligueurs incendièrent Bassevelle qui, selon la tradition, avait plusieurs milliers d'habitants. Dans les vieux bâtiments on peut voir encore les traces de ces incendies. Il existe en mairie un document de 1701 rédigé en latin ordonnant la rédaction des actes d'état civil en latin (Evêché de Meaux). Si l'on ajoute à cela le fait que le curé » Le Camus » était docteur en médecine et, pour mémoire, l'existence d'une communauté juive, la population de Bassevelle était celle d'une petite ville. D'un plan datant de 1850, la rue passant devant l'école s'appelait le chemin d'Orly à Fromentières. Il y avait aussi le chemin de Boitron à Fromentières. En bâtissant l'école au lieudit » Le Petit Bassevelle « , c'est-à-dire au centre de ces 23 lieux dits, on a voulu redonner un centre à ce qui n'était qu'une dispersion « .

Plusieurs fiefs existèrent sur l'étendue du territoire : Salnove appartenant aux seigneurs de ce nom ; Fromentières, où habitèrent les descendants des familles de Givry et Lionval ; l'île où les anciens fossés sont encore apparents et qui appartient aux Célestins. Deux hameaux rappellent manifestement les murs féodaux « Les Potences », « Les Pauliers ».

MAIRIE DE BASSEVELLE

743 rue de la mairie

77750 BASSEVELLE

01 60 22 51 01

Nous contacter



Copyright 2025 Mairie de Bassevelle